OPÉRATIONS D'IMPORTATION DE SANOFI AVENTIS ALGÉRIE

Y a-t-il eu surfacturation ?

Le laboratoire pharmaceutique Sanofi Aventis Algérie aurait transféré d'importantes sommes d'argent en procédant à la surfacturation de matières premières acquises auprès de la société mère en France. La direction générale du laboratoire pharmaceutique déclare n'avoir jamais été saisie par les autorités algériennes à propos de ce qu'elle considère être un «malentendu».

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Sanofi Aventis Algérie aurait procédé, ces dernières années, au transfert d'importantes sommes d'argent en devises vers Sanofi Winthrop Industrie France, sa société mère.

Selon des sources proches du dossier, le laboratoire pharmaceutique aurait surfacturé l'acquisition de matières premières entrant dans la fabrication de médicaments pour transférer ces fonds. «La technique consiste à majorer les prix d'achat des produits acquis auprès de son entreprise mère. Sanofi a usé de ce procédé durant des années. Le préjudice subi par l'Etat algérien s'élève à plusieurs milliards de dinars», expliquent nos sources.

En fait, le subterfuge aurait été découvert par les services des douanes de l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger lors d'une série d'opérations d'importation effectuées durant l'été dernier. L'une d'elles portait sur l'achat d'une quantité de 25 kilogrammes de Glimepiride, un principe actif entrant dans la fabrication de médicaments antidiabétiques, qui a été facturé à plus de 1 million d'euros (1 139 410,00 euros) par Sanofi Winthrop Industrie France.

Il s'avère que Sanofi Winthrop Industrie France s'est contentée de «revendre» le Glimepiride qu'elle avait acquis pour la «modique» somme de 38 219,75 euros auprès de Sanofi Aventis Deutchland, une des filiales allemandes du groupe installée en Allemagne.

Ce sont donc 1 101 191 euros qui auraient été transférés en une seule opération.

Les investigations menées par la suite ont démontré que le laboratoire aurait usé de cette technique depuis 2008. Les transferts illicites porteraient, essentiellement, sur l'achat de Glimepiride ainsi qu'un autre principe actif, l'Alpha Amylase.

Selon nos sources, la majoration des prix de transfert est une technique qu'utilisent de nombreuses firmes étrangères installées en Algérie. C'est notamment le cas des banques qui, sous couvert d'acquisition de mobiliers, de consommables et de logiciels auprès de centrales d'achats relevant de leurs groupes, parviennent à transférer des fonds à l'étranger.

Photo : Samir Sid.

Sanofi Aventis en difficulté.

Pour ce qui est de l'affaire Sanofi Aventis Algérie, il semblerait qu'il y ait de nombreuses «zones d'ombre». En effet, comment se fait-il que ces infractions flagrantes n'aient pas été signalées plus tôt ? Pourquoi la banque du laboratoire pharmaceutique n'a pas appliqué la loi et la réglementation en vigueur, notamment à travers des déclarations de soupçons ? Pourquoi le traitement de ce dossier connaît-il des «blocages» depuis plusieurs mois ? Une situation que confirme d'ailleurs Thierry Lefebvre, le directeur général de Sanofi Aventis Algérie, qui affirme que son entreprise n'a fait l'objet d'aucune saisine. «Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas été saisis à propos de cette affaire», a-t-il précisé lors d'un entretien qui s'est déroulé, hier, au siège de l'entreprise.

Pour ce qui est du transfert illégal de fonds dans le cadre d'achat de matière première auprès de son fournisseur Sanofi Winthrop Industrie France, Thierry Lefebvre a eu la réponse suivante : «Le jour où je serai informé, je pourrai m'expliquer sur ce malentendu.

Si effectivement il y a un problème, il est impossible que nous ne puissions pas apporter d'explication. Il y a une explication. Nous ferons tout pour clarifier la situation. Sanofi Aventis a toujours travaillé avec le gouvernement algérien et dans le plus total respect des lois algériennes.»

Thierry Lefebvre a tenu à rappeler que le groupe qu'il représente s'est engagé à investir plus de 6 milliards de dinars dans une seconde usine de médicaments qui sera réalisée à Sidi-Abdallah, à l'ouest d'Alger.

Ce projet, qui a fait l'objet d'une convention d'investissement avec l'Agence nationale de développement des investissements algériens (Andi), a été cité en exemple par Djamel Ould Abbès, le ministre de la Santé et de la Population.

T. H.

LA CNCD REMET ÇA POUR LE SAMEDI 5 MARS

Trois marches simultanées à Alger

Trois marches dans Alger plutôt qu'une. Voilà ce que la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) a retenu à l'issue de sa réunion d'hier dimanche. La CNCD, qui a eu aussi à évaluer sa marche de la veille réprimée, appelle en effet à des marches simultanées le samedi 5 mars de Aïn Benian vers la place des Martyrs, d'El Madania vers le siège de l'ENTV et de Hussein-Dey vers la place du 1er-Mai. La CNCD tient aujourd'hui à 11h une conférence de presse à la Maison de la presse Tahar Djaout, à Alger.

Ces marches simultanées s'ébranleront chacune à onze heures. La Coordination nationale pour le changement et la démocratie a appelé aussi à l'organisation, le même jour, de marches dans plusieurs wilayas du pays ainsi qu'au maintien de la mobilisation de la communauté nationale établie dans les différentes capitales et villes du monde. Evaluant sa marche de samedi dernier de la place des Martyrs vers la place du 1er-Mai, la Coordination a estimé que «c'est une réussite», en ce que la répression qui lui a été opposée «a dévoilé que la levée de l'Etat d'urgence, rendue officielle 24 heures auparavant, est une chimère.» Pour la Coordination, Alger était sous état de siège. La CNCD, qui n'a pas manqué de dénoncer avec vigueur la répression et les brutalités policières commises sur les manifestants pacifiques, a déclaré aussi relever que l'ouverture des médias publics, notamment audiovisuels, annoncée en grande pompe, est une supercherie. A ce propos, la Coordination a dénoncé les manipulations et les dénigrements auxquels se sont adonnées la télévision et la radio ainsi que certains journaux qui, dès le début de la contestation, voire bien avant, ont fait de la désinformation vulgaire leur credo.

La Coordination, qui se déclare toujours mobilisée et déterminée à maintenir sa dynamique initiée le 21 janvier dernier pour le changement du système et la démocratie, informe également qu'elle tient ce lundi à 11h une conférence de presse à la Maison de la presse Tahar Djaout, à Alger. Une occasion certainement pour ses animateurs de lever les ambiguïtés sciemment entretenues par certains quant à la «scission de la CNCD». Cela étant, la Coordination nationale pour le changement et la démocratie, qui s'est dotée d'un secrétariat, a exprimé sa solidarité entière à l'ensemble des catégories socioprofessionnelles qui militent chacune à sa manière et selon ses moyens pour faire aboutir leurs revendications. Elle a aussi exprimé sa gratitude à tous ceux qui de par le monde se sont déclarés solidaires de la lutte du peuple algérien pour le changement du système et la démocratie. La Coordination s'est inclinée à la mémoire des victimes tombées en martyrs sous les balles assassines des pouvoirs et régimes dictatoriaux, notamment en Libye, et, à son tour, elle s'est déclarée solidaire des luttes des peuples de la région pour leur émancipation.

Farid S.

L'IMPORTATEUR INDÉLICAT ARRÊTÉ PAR LA GENDARMERIE

De la viande avariée sur le marché

Une grande quantité de foie de bœuf et de poissons congelés avariés a été récupérée au niveau de trois points de vente, à Hussein-Dey, Sidi-M'hamed et Meissonier, dans la capitale, par les services de la Gendarmerie nationale. Les premières analyses de ces produits, dont une grande partie a été écoulée sur le marché, ont révélé la présence de coliformes, une bactérie très dangereuse.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Après vingt jours d'investigations, la section de recherche du groupement de la gendarmerie de la wilaya d'Alger, a arrêté, ce 21 février, un importateur de viande, qui a commercialisé sur le marché 8 tonnes de foie de bœuf «congelés» avarié depuis six mois et 3 tonnes de poissons congelés avariés depuis plus d'une année. Une quantité de 4,5 tonnes de foie de bœuf a été écoulée sur le marché à travers trois points de vente, à Hussein Dey, Sidi-M'hamed et Meissonier, alors que les 3,5 tonnes restantes ont été récupérées au niveau d'une chambre froide à Médéa où l'importateur stockait habituellement sa marchandise.

Photo : Samir Sid.

La viande avariée a été assaisonnée pour lui redonner sa couleur naturelle.

Trois tonnes de poissons congelés avariés ont été récupérés dans les mêmes lieux. Des restaurants au niveau de Draria, à l'ouest de la capitale, spécialisés dans les grillades, ont également été approvisionnés par cet importateur indélicat. Selon le commandant Bella Hocine, chef de la section d'investigations de la gendarmerie de la wilaya d'Alger, les premières analyses du foie de bœuf avarié ont révélé l'existence de coliformes, une bactérie dangereuse. M. A., âgé de 46 ans et importateur de viande depuis 20 ans, a utilisé des épices pour redonner au foie de bœuf avarié sa couleur naturelle après sa décongélation.

Toutefois, il est à signaler qu'il avait déclaré la marchandise avariée aux services des impôts, dans le but de réduire ses charges, avant de la commercialiser sur le marché.

L'importateur en question, qui a avoué avoir commercialisé d'autres quantités avariées à Blida et Médéa, a été présenté, hier, avec son fils, au juge d'instruction du tribunal de Hussein-Dey, qui a décidé de les placer sous mandat de dépôt.

M. M.